

Consultant International pour l'Evaluation du Fonds National de Stabilisation Economique et Sociale (FNSES)

Location :	Bamako, MALI
Application Deadline :	14-May-15
Type of Contract :	Individual Contract
Post Level :	International Consultant
Languages Required :	English French
Duration of Initial Contract :	2 mois

Background

Les autorités maliennes ont décidé en 2013, de commun accord avec les Partenaires Techniques et Financiers et ce, en attendant le retour des conditions nécessaires à la reprise de l'aide budgétaire, de mettre en place un mécanisme multi-donateurs de soutien à la stabilité socioéconomique du Mali, appelé Fonds National de Stabilisation Economique et Sociale (FNSES).

L'objectif principal du Fonds est de soutenir les activités prioritaires de stabilisation économique et sociale. Il s'agit d'un mécanisme financier de transition prévue initialement pour une durée n'excédant pas deux années (2013-2014). Il vise à appuyer directement les activités prioritaires présentes dans les budgets des Ministères sectoriels qui souffrent de non-exécution à cause d'un manque de ressources liées à la crise budgétaire.

Les objectifs spécifiques du Fonds sont au nombre de quatre:

- Atténuer les effets immédiats de la crise socioéconomique par la résorption de certaines dépenses prioritaires non couvertes ;
- Assurer le financement de certaines interventions dans les secteurs permettant la relance des activités économiques comme l'accès à l'énergie et aux intrants productifs ;
- Assurer le financement de certaines interventions dans des secteurs sociaux de base (éducation, santé, accès l'eau et l'assainissement) et de la sécurité alimentaire ;
- Réduire les coûts de transaction et les risques inhérents à l'environnement de gestion des ressources.

Pour sa mise en œuvre, le FNSES est doté d'une structure de pilotage (Comité de Pilotage) présidée par le Ministre de l'Economie et des Finances. Le Secrétariat Technique (ST) mixte, composé du Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide (SHA) et du Pool Technique des PTF, assure le suivi de la mise en œuvre du Fonds.

De sa mise en place en février 2013 au 31 mars 2015, le Fonds a mobilisé 44 millions de dollars provenant des Pays Bas, de l'Espagne et du Danemark au profit des secteurs de l'agriculture, de l'éducation, de la santé et de la réhabilitation des infrastructures. A ce jour, près de 900 millions de F CFA restent encore non mobilisés. Ce qui dénote l'existence de certains goulots d'étranglement entravant le bon fonctionnement du mécanisme.

Aussi, conformément à ses Termes de Référence, convient-t-il d'évaluer la mise en œuvre du FNSES qui enregistre deux années d'existence (2013/2014), analyser les acquis et les faiblesses et prospecter sur l'avenir de ce mécanisme de financement qui sans doute va être marqué par la reprise l'Aide Budgétaires par un certain nombre de Partenaires suite à la

conclusion d'un accord avec le FMI le 1er décembre 2014, la révision en cours du processus de décentralisation et la prise en charge des engagements financiers résultant des négociations entreprises à Alger entre le Gouvernement et les groupes armés.

Duties and Responsibilities

Objectifs Globaux:

- Faire le bilan de la mise en œuvre du Fonds National de Stabilisation Economique et Sociale en dégagant les atouts et les contraintes, à travers une analyse de la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact, la durabilité et les effets induits et à dégager les orientations d'une éventuelle poursuite du mécanisme.

Objectifs spécifiques:

Objectif spécifique 1 :

Analyser les forces et les faiblesses du système de gouvernance du FNSES :

- mécanisme de financement, de pilotage et de suivi du Fonds ; implication des PTF, rôle et responsabilités des différentes parties prenantes.

Objectif spécifique 2 :

- Evaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité du FNSES.

Objectifs spécifique 3 :

- Formuler des recommandations et propositions concrètes (y compris l'opérationnalisation de la nouvelle fenêtre relative à la mobilisation de fonds auprès des PTF pour le financement d'activités inscrites dans la Loi des Finances) visant à rendre le Fonds plus performant.

Produits Attendus:

Il est attendu du Consultant la production de trois types de Rapports qui seront tous rédigés en français :

- Un Rapport de démarrage qui campe le sujet en mettant un accent particulier sur la compréhension du sujet, la méthodologie d'approche, le calendrier d'élaboration et le plan d'utilisation des compétences mobilisées pour la circonstance ;
- Un Rapport provisoire ;
- Un Rapport définitif ;
- Et enfin, animation de la séance de restitution.

Chaque Rapport est produit sur support papier en trois exemplaires et sur support électronique sous format Word, le tout déposé au SHA.

Questions Evaluatives:

Objectifs spécifiques 1 :

- Quelles ont été les forces du système de gouvernance du FNSES ?
- Quelles ont été les difficultés du système de gouvernance du FNSES ?
- Quelles ont été les difficultés rencontrées par les différents acteurs impliqués pour rendre le FNSES performant ?
- Est-ce que tous les acteurs ont rempli leur rôle dans les tâches qui leur ont été assignés ?
- Les procédures de financement du Fonds sont-elles performantes ?
- Dans quelle mesure le FNSES a-t-il contribué à la mise en œuvre des principes de la Déclaration de Paris pour l'efficacité de l'aide et du Partenariat global pour une coopération efficace au service du développement ?

Objectifs spécifiques 2 :

Pertinence :

- Quel est la pertinence du FNSES par rapport au contexte ayant justifié sa mise en place ?
- Quel a été la valeur ajoutée du FNSES par rapport aux dispositifs existants ?
- Dans quelle mesure, les objectifs du FNSES correspondaient-ils aux besoins des bénéficiaires et du Mali ?

Efficacité :

- Quels ont été les résultats ?
- Quels résultats sur le genre ?
- Est-ce les résultats obtenus ont été conformes aux objectifs du FNSES ?
- Quels facteurs ont contraint ou facilité l'atteinte des résultats ?
- Pourquoi certains résultats escomptés n'ont pas été atteints ?
- Quelles leçons peut-on en tirer ?
- Comment analyser l'écart entre les résultats obtenus et les objectifs de départ ?

Efficience :

- les objectifs ont-ils été atteints à moindre coût ?
- Les ressources financières et matérielles investies sont-elles utilisées de façon optimale ?
- Les mêmes résultats auraient-ils pu être atteints avec moins de ressources ?
- De meilleurs résultats auraient-ils pu être atteints avec un niveau équivalent de ressources ?
- Le FNSES a-t-il été exécuté dans les délais prévus ?
- De meilleurs résultats auraient-ils pu être possibles dans un délai plus court ?
- Dans les textes de création du FNSES, les ressources dudit Fonds sont intégrées au Budget d'Etat. Y aurait-il une différence d'effet si elles constituaient des ressources additionnelles ?
- Dans ce cas, quelle serait la meilleure approche ?
- Quelles sont les dysfonctionnements ayant négativement impacté les résultats du FNSES ?

Impact :

- Quels sont les impacts positifs et négatifs des actions financées sur par le FNSES sur le plan économique, social, politique et écologique?
- Quel impact sur le genre plus spécifiquement ?
- Quels sont les changements significatifs et durables dans la vie et l'environnement des personnes et des groupes ayant un lien de causalité direct ou indirect avec le projet.
- Est-ce que les actions financées par le fonds ont eu un effet global plus large sur un plus grand nombre de personnes dans le secteur, la région ou le pays dans son ensemble ;
- Quelle est la perception des bénéficiaires sur le fonds ?
- Quelles sont les effets induits par le fonds ?

Viabilité :

- Est-ce que les effets du FNSES sont amenés à perdurer après son arrêt ?
- Est-ce que les mécanismes d'allocations du fonds sont stables et pérennes ?
- Une extension des interventions du Fonds à d'autres secteurs est-elle possible ? Si oui, comment et à quelle condition ? Si non, pourquoi ?

Objectifs spécifiques relatifs aux Recommandations :

- Sur la base des éléments de conclusion de chaque critère d'évaluation de l'objectif spécifique 2, est-il souhaitable de maintenir ce dispositif en l'état ?
- Quelles recommandations spécifiques mettre en place pour améliorer la gouvernance et le pilotage du FNSES ?
- Quelles mesures proposer pour améliorer la pertinence ? l'efficacité ? l'efficience ? l'impact ? la durabilité du FNSES ?
- Au vu de la reprise de l'ABG, est-ce que ce dispositif doit perdurer ?
- Comment amener de nouveaux acteurs à prendre part au FNSES ?
- Dans la perspective des dispositions qui pourraient être prises pour la mise en œuvre des accords d'Alger, est-ce que ce type de FNSES peut être utile et performant ?
- Est-il souhaitable d'étendre le périmètre d'action du FNSES ?

Champ d'Intervention de l'étude:

- Le Champ de l'étude ouvre le District de Bamako, la Région de Mopti (la Ville de Mopti et un cercle) et les villes de Tombouctou et Gao.

Methodologie:

- Le Consultant proposera pour la circonstance une démarche méthodologique claire basée fondamentalement sur les Tdr du Fonds et tenant compte de l'évolution du contexte national.

Aussi, son offre technique devra-t-il comprendre, entre autres :

- la compréhension de l'étude et éventuellement des formulations d'observations pour améliorer les présents TdR ;

- la logique de l'intervention et le chronogramme, devant faire référence aux différentes phases de l'évaluation (la phase préparatoire, la phase de terrain, la phase de rédaction du rapport provisoire et la phase d'intégration des commentaires et d'élaboration du rapport final).
- Les rapports provisoire et final seront en français et livrés sur support papier (03 originaux et 07 copies, chaque document étant relié) et sur support électronique sous format Word.

Competencies

Compétences Organisationnelles:

- Intégrité en accord avec les valeurs et les normes éthiques de l'ONU;
- Fait le plaidoyer pour la vision, la mission, et les buts stratégiques des Nations Unies;
- Flexibilité et une adaptabilité aux aspects culturels, de genre, de religion, de race, de nationalité et d'âge.

Compétences Fonctionnelles:

- Développement et efficacité opérationnelle;
- Capacité d'appuyer l'identification, la formulation, la mise en œuvre des programmes et projets de développement, y compris en contexte instable;
- Capacité de communication avec les différents partenaires, agences du SNU, ONG, le gouvernement.
- Disposer de bonnes connaissances des Finances publiques et des dispositifs institutionnels du Mali, ainsi que dans le domaine de la Coopération entre le Gouvernement et ses PTF ;
- Avoir d'excellentes capacités rédactionnelles ;
- Disposer d'excellentes capacités de communication (aussi bien à l'écrit qu'à l'oral) ;

Gestion et leadership:

- Focalisé sur les résultats;
- Répond de manière constructive aux appréciations;
- Aborde constamment le travail avec énergie et ponctualité, ainsi qu'avec une attitude positive et constructive;
- Démontre de solides compétences en communication orale et écrite;
- Démontre une ouverture au changement et la capacité de gérer des situations complexes; Bonne résistance au stress.

Required Skills and Experience

Education:

- Avoir au minimum un Bac + 5 en Sciences sociales.;

Experience:

- Posséder une expérience avérée de 10 ans en matière de suivi évaluation de résultats et d'impacts réalisées à un niveau stratégique et opérationnel (programmatique et/ou thématique) ;
- Posséder une expérience professionnelle multidisciplinaire, notamment dans: (i) la gestion/l'organisation, (ii) l'économie politique (iii) les programmes sectoriels (notamment l'Education, la Santé, l'Agriculture, les infrastructures de base et le Genre).

Langues:

- Maîtrise du français et une bonne connaissance de l'anglais.

Durée de la consultation :

- La durée de la consultation est de deux mois calendaires ; ce, à compter de la date de signature du contrat.

Proposition financière :

Les soumissionnaires proposeront leurs offres suffisamment détaillées en faisant ressortir notamment :

- Honoraires ;
- Per diem ;
- Frais de déplacement ;
- Frais administratif (secrétariat, reprographie, reliure, etc.).
- L'offre financière est à faire en franc CFA.

Modalité de paiement:

Elles sont les suivantes :

- 20% du montant du contrat, à titre d'avance de démarrage ;
- 40% du montant à l'acceptation du Rapport provisoire ;
- 40% à l'acceptation du Rapport final.